

EP Campus Condorcet

---

## **Délibérations du Conseil d'administration n°13 du 3 décembre 2019**

Réuni à 09h30 au siège de l'EPCC salle du Conseil 8, Cour des Humanités 93322 Aubervilliers cedex

---

**Membres du Conseil d'administration : 36**

**Membres présents et représentés au début de la séance 29 :**

**Délibération n°2019- 36 du Conseil d'administration adoptant le projet de budget rectificatif n°3 de l'exercice 2019 : tableau n° 1.**

Vu le décret n° 2017-1831 du 28 décembre 2017 relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'établissement public Campus Condorcet et notamment son article 7 - 4° ;

Vu le rapport de l'ordonnateur sur le projet de de budget rectificatif n°3 de l'exercice 2019 ;

Vu le projet de budget rectificatif n°3 de l'exercice 2019 proposé par le président de l'établissement et notamment le tableau n° 1 « Autorisations d'emploi » ;

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité des voix le tableau n° 1 « Autorisations d'emploi » du projet de budget rectificatif n°3 de l'exercice 2019 :

- Plafond d'emploi LFI (a) : 0 ETP
- Hors plafond LFI (plafond Etablissement emplois rémunérés sur ressources propres) (b) : 0 ETP et ETPP

- Plafond organisme (a + b) : 0 ETP et ETPP

Abstention : 0

Votes pour : 29

Votes contre : 0

Vu le projet de budget rectificatif n°3 de l'exercice 2019 proposé par le président de l'établissement et notamment le tableau n° 2 « Autorisations budgétaires » ;

A l'unanimité des voix, le Conseil d'administration adopte :

- Le tableau n°2 « autorisations budgétaires » :
  - . total des autorisations d'engagement (AE) : 11 643 183 €
  - . total des crédits de paiement (CP) : 116 690 029 €
  - . total des prévisions de recettes : 31 034 960 €
  - . solde budgétaire (déficit) : 85 655 069 €

Abstention : 0

Votes pour : 29

Votes contre : 0

Vu le projet de budget rectificatif n°3 de l'exercice 2019 proposé par le président de l'établissement et notamment le tableau n° 4 « équilibre financier » ;  
A l'unanimité des voix, le Conseil d'administration adopte le tableau n° 4 « équilibre financier » du projet de budget rectificatif n°3 de l'exercice 2019.

Abstention : 0

Votes pour : 29

Votes contre : 0

Vu le projet de budget rectificatif n°3 de l'exercice 2019 proposé par le président de l'établissement et notamment le tableau n°6 « situation patrimoniale » ;

A l'unanimité des voix, le Conseil d'administration adopte le tableau n°6 « situation patrimoniale » du projet de budget rectificatif n°3 de l'exercice 2019.

Abstention : 0

Votes pour : 29

Votes contre : 0

Affichage le **03/12/2019**

Publication le **03/12/2019**

Transmission au contrôle de légalité le **04/12/2019**

Délibérations certifiées exécutoires le **18/12/2019**

Le Président du conseil d'administration

JEAN-MARC BONNISSEAU



